

Inscription - Convocation

Inscription

Les formations de Phimeca sont compatibles avec le Droit Individuel à la Formation (D.I.F.).

Pour des raisons pédagogiques, le nombre de places est limité, il est donc recommandé de s'inscrire au plus tôt.

Vous pouvez pré-réserver une place sur un stage en nous contactant directement. Cependant, l'inscription ne devient définitive qu'à réception d'une confirmation écrite, bulletin d'inscription ou commande, accompagnée du règlement du montant du stage.

Dans le cas d'une prise en charge par un organisme gestionnaire des fonds de formation de l'entreprise, c'est la réception de l'accord de prise en charge qui tient lieu d'inscription.

Dans un premier temps, Phimeca accuse réception de la demande d'inscription, auprès de l'employeur et du stagiaire.

Convocation

Dans un second temps, quinze jours avant le début du stage, une convocation est adressée au stagiaire et à l'employeur (Responsable de Formation), avec le programme du stage et le plan d'accès.

Phimeca se réserve le droit d'annuler au plus tard deux semaines avant le début du stage toute session qui ne pourrait pas se dérouler dans des conditions pédagogiques optimales.

Horaire

Les stages démarrent le premier jour à 9h30.

Frais d'inscription

Les tarifs comprennent les frais d'enseignement (cours et documentation) ainsi que les repas de midi. Les documents pédagogiques sont remis en début de chaque stage à chaque participant.

Les repas de midi, pris en commun avec les intervenants font partie intégrante du stage.

Les tarifs sont indiqués hors taxes et sont à majorer de la TVA (19,6%) pour la France.

Règlement - Convention

Mode de règlement

Le règlement des frais de participation peut s'effectuer :

- Par chèque à l'ordre de Phimeca Engineering S.A.
- Par virement, en mentionnant le code de la formation et le nom du participant, sur le compte
Banque Populaire Massif Central – RIB 11907 00160 01621082195 53
IBAN FR76 1190 7001 6001 6210 9219 553
Adresse SWIFT : CCBPFRPPCFD

Facture - Convention

Après le déroulement du stage, une facture acquittée tenant lieu de convention simplifiée, est adressée à l'entreprise ou à l'organisme gestionnaire des fonds de formation.

Sur demande, une convention de formation peut être établie.

Attestation

A la fin du stage, une attestation de stage est remise au participant, un double est envoyé à l'employeur ou à l'organisme gestionnaire des fonds de formation.

Désistement

Toute entreprise a la possibilité, jusqu'à la veille du stage, de remplacer un stagiaire défaillant par un autre, en prévenant immédiatement par fax au 04 73 28 95 78 ou par e-mail : formations@phimeca.com .

En cas de désistement plus de 30 jours avant le début de la formation, aucun dédit ne sera facturé. Entre 15 et 30 jours avant le début de la formation, 50% de la prestation sera facturé. Il n'y a pas de remboursement en cas de désistement dans les quinze jours précédents le stage.

Propriétés

Phimeca conserve l'intégralité de ses droits d'auteur sur le contenu des stages ainsi que sur la documentation fournie aux stagiaires et participants. Toute reproduction, modification ou diffusion à des tiers de tout ou partie de la documentation est interdite.

Contacts

E-Mail: formations@phimeca.com